

## SYNTHÈSE DE L'INTERVENTION DE M. JOHN BENSTEN SMITH

par André Neveu<sup>1</sup>

### Le contexte économique :

En 2007-2008, l'évolution des prix agricoles mondiaux fut tout à fait exceptionnelle avec une très forte hausse suivie d'une baisse brutale des prix de marché. En réalité, ce sont les prix de toutes les matières premières qui ont été concernés, d'abord les métaux et les minerais, et seulement ensuite les prix agricoles. Certes un tel choc des prix des matières premières n'est pas un phénomène nouveau et, à chaque fois, une hausse des prix a été suivie d'une chute équivalente.

Néanmoins, la flambée des prix agricoles a pu être accentuée par des facteurs propres à ce secteur tels que,

- Des aléas climatiques comme des sécheresses répétées en Australie alors que ce pays est un des plus gros exportateurs de blé sur le marché international,
- La réduction des stocks de blé qui s'accroît au fil des années car l'offre a plutôt tendance à baisser alors que la demande reste constante,
- Des restrictions à l'exportation, notamment de certains pays producteurs de riz, un marché international traditionnellement modeste,
- Le développement de la production d'éthanol aux États-Unis qui consomme maintenant 100 millions de tonnes de maïs par an,
- Un accroissement rapide de la consommation d'huile en Chine.

### Les perspectives à moyen terme

Le prix du blé avait atteint un point bas en 1999-2000 à 105 dollars la tonne. La tendance baissière observée au XX<sup>ème</sup> siècle semble maintenant passée. On prévoit en effet 220 à 260 dollars la tonne pour 2009-2018.

### Le bilan de santé de la PAC

L'objectif est d'affiner la réforme de 2003, avec,

- Un système plus simple et plus efficace,
- Une meilleure adaptation des instruments de marché,
- Une réponse aux défis du futur comme les changements climatiques.

Dans ce contexte, il a été décidé que les aides directes seraient maintenues mais avec un découplage total à partir de 2010 pour les cultures arables, l'huile d'olive et le houblon.

Les États membres auront la liberté d'uniformiser les DPU (droits à paiement unique). A noter que de nombreux États membres sont favorables à une aide forfaitaire à l'hectare, mais cette méthode à l'inconvénient de très vite conduire à capitaliser ces aides dans le prix de la terre.

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture de France, ancien adjoint au Directeur de l'Agriculture et des Collectivités locales de la Caisse nationale de crédit agricole

Les quotas laitiers augmenteront chaque année de 1% entre 2009 et 2013 avant leur suppression totale.

Le principe de l'intervention est maintenu pour le blé.

Les aides aux cultures énergétiques sont supprimées, de même que la jachère obligatoire.

Enfin la modulation des aides est accrue au profit des actions de développement.

### **L'avenir de la PAC**

Après 2013, l'agriculture sera toujours un secteur stratégique pour l'Europe. De nouvelles opportunités s'offriront à ce secteur en raison de changements de la demande mondiale en produits alimentaires et en énergie. Les nouveaux défis auxquels seront confrontés les agriculteurs seront :

- Le choix de la sécurité alimentaire en quantité et en qualité,
- Une plus grande instabilité des prix mais aussi des prix agricoles orientés à la hausse,
- Des exigences environnementales plus contraignantes et l'impact des changements climatiques à venir.

### **La révision du budget de l'Union Européenne**

Les travaux préparatoires sont en cours et doivent déboucher vers la fin 2009.

Pour l'après 2013, les négociations auront lieu en 2011-2012. Il faudra notamment fixer la durée des engagements financiers à prendre. Seront-ils de 5 ou 7 ans ?